



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date de publication de la convocation	Nombre de conseillers	
15/05/2025	15/05/2025	En exercice	9
		Présents	6
		Votants	8

L'an deux mille vingt-cinq et le 20 mai à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame la 1^{ère} Adjointe, Fabienne QUIÉVREUX.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Sophie JARDINOT, Jean-Marc LEGROS, Xavier LUCIANI et Fabienne QUIÉVREUX.

Étaient excusés : Madame le Maire, Martine CESARI et Véronique LE GUILLOUX.

Avait donné pouvoir : Martine CESARI à Sophie JARDINOT et Véronique LE GUILLOUX à Jean-Claude FARADIAN.

Étaient absents non-excusés : Olivier LEMOINE.

Parmi les membres présents, Sandrine DURAN est désignée secrétaire de séance.

05 2025 02 Convention d'occupation du domaine public pour l'installation de bornes de recharge

Suite à l'avis d'appel à concurrence publié sur le site internet de la commune et resté sans suites, la convention d'occupation du domaine public avec la société ELECTRIC 55 CHARGING est présentée aux membres du Conseil Municipal.

Lecture est faite de cette convention qui a pour objet de fixer les conditions techniques, administratives et financières par lesquelles la Commune autorise à l'Occupant de disposer des emplacements ci-après définis pour la mise en place, l'entretien et l'exploitation d'une borne de 2 points de charge sur le parking de la gare routière.

La convention prévoyant un reste à charge pour la commune, contrairement à ce qu'avait annoncé le dirigeant de la société,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, rejette la convention d'occupation du domaine public avec la société ELECTRIC 55 CHARGING.

Madame la 1^{ère} Adjointe,

Fabienne QUIÉVREUX.

Le Secrétaire de séance,

01/06/2025

Sandrine DURAN.

Madame la 1^{ère} Adjointe certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :

- de sa transmission en Sous-Prefecture le 2 JUIN 2025
- et de sa publication le 13 JUIN 2025

Madame la 1^{ère} Adjointe,

Fabienne QUIÉVREUX.